



Compte-rendu du CDAS du 5 avril 2023: l'action sociale menacée, la restauration en difficulté

Nous avons déploré au début de cette réunion l'envoi très tardif de la convocation du groupe de travail du 13 mars 2023 (6 jours avant). Les élus CGT, pris à cette date, n'ont pu y participer.

- **Intervention de M RUELLE Responsable régional de l'action sociale**

M RUELLE nous a défini les missions et le nouvel organigramme fonctionnel du CDAS.

L'action sociale sera bientôt désormais régionalisée. La nouvelle mouture prévoit une polarisation des missions des délégués (5 pôles : restauration, logement, aide à la parentalité, la communication et les loisirs) aux compétences « spécialisées », étendues désormais à la région. Nous l'avons déjà écrit : comme pour bien d'autres services administratifs, la régionalisation est un moyen de démolir les services et de liquider des emplois.

Si une présence au niveau des départements des délégués est formellement maintenue, il s'agira désormais seulement d'un point de contact qui n'assurera pas la gestion et la décision des demandes et besoins des agents, renvoyées au niveau régional. Si les 24 postes de délégués sont maintenus en IDF à ce jour, M.Ruelle n'a donné aucune garantie quant à l'avenir. Il est fort à parier que cette nouvelle « réforme » ne vise – comme toutes les autres - qu'à supprimer à terme encore des emplois menaçant l'existence même d'une véritable action sociale de proximité pour les agents.

Cette année, le budget départemental des Hauts-de-Seine (hors subvention restauration) est de 107 421 euros pour un nombre total de 8 748 personnes (3626 actifs , 3187 retraités et 1935 enfants) soit **moins de 15 euros en moyenne** de disponibilité budgétaire par personne et par an ! : voilà la réalité de l'action sociale à la DGFIP.

Alors que le pouvoir d'achat des agents de la fonction publique continue de s'effondrer (un relèvement du point d'indice 2 à 3 fois inférieur à l'inflation en 2022, sans parler des massives pertes passées) et menace de faire basculer nombre de nos collègues dans une grande précarité financière, c'est au contraire **une action sociale proche des agents et très fortement revalorisée qui est nécessaire.**

- **BUDGET DU CDAS**

Le reste du budget non affecté en 2022 a permis l'achat de fauteuils pour les coins lecture qui seront livrés prochainement sur les sites de Clichy, Vanves Lycée, Colombes, Courbevoie, Suresnes et Boulogne,

Les massages seront cette année reconduits et financés par la participation financière de la direction, de la Formation Spécialisée, du CHSCT et le CDAS. Cette action profitera à l'ensembles des sites.

Plusieurs sorties sont prévues au cours de l'année 2023 et notamment une visite au château de Chambord.
D'autres sorties sont à l'étude plus spécifiquement pour nos retraités et les personnes en situation de handicap.

Nous avons demandé le renouvellement de l'abonnement « Bouquet presse » (sur appli et ordi), apprécié en 2022 par de nombreux collègues, qui permet aux agents d'accéder notamment à un panel important de presse d'information et culturelle.

- **RESTAURATION**

Au titre de 2023, le reste à charge pour l'agent a été fixé à 5,39 euros pour un repas moyen comprenant un plat principal et deux périphériques.

De nombreux restaurants ont augmenté leur prix depuis le 1^{er} janvier 2023, alors que l'administration a réévalué sa subvention qu'à partir du 1^{er} mars 2023. En pratique, de nombreux collègues **ont vu leur reste à charge sur cette période augmenter fortement**. Les organisations syndicales ont demandé que ces subventions non payées aux agents **soient restituées par un abaissement du reste à charge sur deux mois dans la période à venir**.

La direction et M. Ruelle n'ont pas manifesté de désaccord avec cette option. Il sera examiné les modalités d'application. Affaire à suivre.

Indépendamment de la situation décrite plus haut, le reste à charge a apparemment augmenté (y compris en mars) sur **les sites de Colombes et de Vanves**. Ces situations vont être examinées.

Concernant **le site de Sèvres**, nous avons demandé que soit repris contact avec l'Hôpital situé à proximité pour examiner une solution de restauration alternative. La délégation nous tient informés de ses démarches en ce sens. Pour ce même site, nous avons évoqué le non-remboursement des cartes de restauration de l'ancien RIE pour quelques agents. La délégation va renvoyer un mail « pas à pas » qui permettra d'effectuer cette demande de remboursement

A Sceaux, des collègues ont posé la nécessité du retour à une restauration collective.

Rappelons que l'administration **a fermé le restaurant financier sur place en 2020**. En l'absence de restaurant à proximité, les agents n'ont que les tickets-restaurant.

Voilà à quoi même cette course effrénée aux économies sur le dos des agents : on ferme à tour de bras les restaurants administratifs depuis deux décennies et les agents se débrouillent avec des tickets-restaurant, ne permettant pas raisonnablement de manger convenablement et surtout sainement.

Pour la CGT, le sens de l'histoire du progrès et de la santé pour les agents est **la réouverture de restaurants financiers servant des repas abordables et de qualité**.

Dans ce contexte et pour parer à l'urgence des besoins des agents, la CGT a demandé de façon générale une augmentation de la prise en charge de l'employeur du ticket-restaurant ainsi qu'une nouvelle prospection de nouveaux restaurants sur les sites sur lesquels il n'en existe plus (Sceaux, Sèvres....)

La délégation a évoqué l'existence de frigos connectés mais une analyse de faisabilité reste à effectuer. Cette solution ne remplace nullement un véritable restaurant.

- **LOGEMENTS**

La CGT a souligné le manque de places dans les foyers de jeunes travailleurs. Les agents sont tenus de quitter les lieux un an après leur entrée. Nous avons demandé une plus grande souplesse dans l'application de cette règle avec des possibilités de prolongation pour ne pas placer des agents en recherche de logement, en situation de difficulté.

De même, la CGT a demandé la possibilité d'octroi de F2 pour les personnes seules qui ne peuvent indéfiniment demeurer dans un studio.

- **POINTS DIVERS**

Une communication sera effectuée auprès des agents pour expliquer l'accès au site MIKADOS et surtout le moyen de valider les cartes cadeaux. Afin de se prémunir des nombreux problèmes « techniques », il est possible de demander à recevoir par mail la carte cadeau matérialisée au lieu de l'activer sur le site marchand.

Les élus CGT : Laurence Blanchard, Frédéric Colle, François Risacher

✂-----



**BULLETIN D'ADHÉSION
CGT FINANCES PUBLIQUES 92
Pour défendre vos droits**

Nom :

Prénom :

Date de naissance : .../.../.....

Catégorie : Grade :

Échelon : Numéro DGFIP :

Filière Fiscale Filière Gestion Publique

Adresse administrative :

Date : .../.../..... Signature :

A remettre à un militant CGT de votre site
ou à renvoyer à :

Monique BIASSARILA (perso), SIE de Vanves,
CFP VANVES 48, rue Raymond Marcheron,
92170 VANVES

Pour nous joindre par mail :
cgt.ddfip92@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/92/>